



ADDENDA # 2

Date : Le 1 mai 2023

Titre : Services d'aménagement paysagiste et d'entretien des terrains pour l'ambassade du Canada en Chine, à Pékin

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de services d'aménagement paysagiste et d'entretien des terrains, portant le numéro 22-213715. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet :

1. Répondre aux questions que nous avons reçues lors de la visite du site.

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents de la demande de propositions.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 - ATTESTATIONS, A5, UTILISATION DE SOUS-TRAITANTS

Si nous faisons appel à un sous-traitant, cela aurait-il une incidence sur le résultat final de l'évaluation ?

R1. Le recours à un sous-traitant n'affectera pas le résultat final de l'évaluation. Cependant, le Canada se réserve le droit d'approuver ou de rejeter le recours à des sous-traitants conformément à la partie Clauses du contrat subséquent de la présente DDP.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES